

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 31 JUILLET 1797.

De Lisbonne, le 25 Juin.

La Princesse, dont l'épouse du Prince du Brésil est accouchée dernièrement, a reçu sur les fonts le nom d'*Isabelle-Marie-Françoise*.

Notre ministère a reçu des nouvelles de l'isle de Mozambique, sur la côte d'Afrique, qui annoncent que les françois continuent d'inquiéter nos établissemens. Ils ont attaqué l'isle de Cabo-Deigado, mais ils ont été repoullés avec perte par la garnison.

Extrait de Nouvelles de Paris, du 25 Juillet.

L'ambassadeur ottoman sera publiquement reçu du Directoire le 28 de ce mois. Le journal officiel a publié hier un long article sur l'ordre des cérémonies qui doivent avoir lieu dans cette circonstance: rien n'est oublié. On annonce entr'autres détails, que le ministre des relations extérieures fera servir à l'ambassadeur de la *monade et des consitures*, et l'on prévient les officiers qu'ils ne doivent point s'asseoir chez le ministre, *quand même on les y inviteroit*. Au reste, la marche au directoire sera accompagnée de toute la pompe convenable. Des détachemens de cavalerie, les voitures du directoire, celles des ministres, une musique militaire, les officiers de l'ambassadeur à cheval ou à pied, formeront le cortège. Arrivé au directoire, l'ambassadeur fera trois révérences aux directeurs, qui resteront couverts; il fera ensuite son *compliment*; puis il sera introduit dans une autre pièce du directoire, *pour y causer sous cérémonie*. — Aujourd'hui le *Rédacteur* annonce que ce cérémonial a été changé dans plusieurs de ses dispositions.

On assure que Lenoir-Laroche a donné sa démission du ministère de la police, et qu'il est remplacé par Duvyrier, avocat trop connu et membre du cercle constitutionnel. Le général

Scherer est, dit-on, nommé ministre de la guerre. L'ambassade de Suisse a été offerte à Cochon, et sur son refus, donnée à Charles Lacroix. — Le citoyen Guys, consul-général de Tripoly de Barbarie, est nommé au consulat de Syrie en Palestine. Le cit. Beauffier, consul-général à Tunis, est nommé au consulat de Tripoly de Barbarie. Le cit. Devoise est réintégré dans ses fonctions de consul-général à Tunis.

Par le message envoyé au conseil des cinquents, relatif au nombre des troupes qui se trouvent à Paris et dans les environs, il consiste qu'au lieu d'avoir augmenté ce nombre, le Directoire l'a diminué, et qu'il s'y trouve environ sept cens hommes de moins qu'au premier messidor.

Hier, deux nouvelles affiches se lisoient partout. L'une contenoit le discours de Buonaparte à la fête du 14 juillet, avec cette note d'une naïve insolence: *Allons, M. Pastoret, voilà une belle occasion de donner une seconde fois le Rédacteur...* Le discours de Buonaparte figuroit à côté d'une autre affiche ayant pour titre: *AVIS aux patriotes*: C'étoit une invitation de la plus forte trempe de ne pas faire aujourd'hui un mouvement qui seroit encore indiféret, et de laisser agir paisiblement et sans contradiction le cercle constitutionnel.

On assure qu'il y a eu un rapprochement entre les membres du Directoire qui en paroissent le plus éloignés, et l'on en espère la conservation des deux ministres justement regrettés.

A Nevers, à Dijon, à Bordeaux, à Clermont-Ferrand, à Alby, le sang coule au nom des sociétés populaires. Les clubs se multiplient comme les sauterelles d'Egypte, mais le corps législatif est saisi de la verge miraculeuse de Moïse. (*Quotidienne*.)

Un officier municipal du dixième arrondissement a été témoin de l'arrivée de soldats, le havrelac sur le dos, les pieds poudreux, et harassés de fatigue. L'un d'eux dit à un ouvrier de ses amis, en présence de cet officier municipal, qu'il étoit bien étonné de voir Paris si tranquille, puisqu'on venoit de leur faire faire 200 lieues à marche forcée, sous prétexte que les royalistes égorgent les républicains.

Le général Hoche a adressé une lettre au Directoire sur cette marche de quelques corps de son armée, qui a excité de si vives inquiétudes. Sa lettre n'a pas été publiée; elle doit répandre une grande lumière sur cet incident si inconcevable. Voici quelques détails à ces sujets que l'on donne pour authentiques.

„Le 11 Messidor (30 Juin), le général Hoche reçut à Gueldre un ordre du ministre de la marine pour aller prendre le commandement d'une expédition secrète au-dehors, et de rassembler, pour cet objet, aux environs de Brest, les troupes dont il croiroit avoir besoin. Il étoit question de huit à dix mille hommes. Comme il n'y avoit dans la ci-devant Bretagne que les troupes d'infanterie absolument nécessaires à la garde de ses côtes, sans cavalerie et sans artillerie, Hoche, en conséquence de cet ordre, tira de l'armée de Sambre et Meuse six mille hommes d'infanterie, deux mille de cavalerie et mille de l'artillerie. Avant de quitter lui-même l'armée, il mit les troupes en marche jusqu'aux frontières de France, et ordonna au chef de ces troupes de prendre à Liège, du commissaire des guerres de la place, les senilles de route dont les troupes ont besoin pour recevoir leur prêt et leurs subsistances en traversant le territoire de la république; mais il ne donna aucun ordre pour les faire passer par telles villes plutôt que par d'autres. Dans le même tems, il reçut un ordre confirmatif de celui qui lui avoit été adressé par le ministre de la marine, et il ne doutoit pas que le ministre de la guerre n'en eût eu connoissance.

Un nommé Laroche a fait un placard qui commence par ces mots: *François, que vous des deux bêtes!*

Le message suivant, adressé le 23 au conseil des 500 par le Directoire, donnera une juste idée de l'état actuel des finances.

Citoyens représentans,

„État pénible des finances empire à chaque instant; toutes les parties du service sont en souffrance; elles manqueront à la fois sous peu de jours, s'il n'y est apporté un prompt remède.

„Un aperçu de la situation actuelle va démontrer cette triste vérité. Les crédits ouverts depuis le 1er vendémiaire jusqu'à ce jour, s'élèvent à la somme de 403 millions. Les sommes payées sans ce préalable, telles que les

rentes et pensions, et le traitement fixé en myriagrammes, s'élèvent à 20 ou 25 millions; total des sommes dont le paiement a été autorisé par le corps législatif, 425 millions environ.

„Les ministres ont encore sur cette somme à disposer de 70 millions. Celui des finances a suspendu, sur les ordonnances délivrées, le paiement de 38 millions. Cette somme peut, jusqu'à un certain point, être considérée comme si elle n'avoit pas été ordonnée, et de là il résulte que la dépense admise en paiement, soit par les deux Conseils du Corps législatif, soit par les ministres, soit par tous autres ordonnateurs, ne s'élève qu'à 317 millions. Les frais de la campagne d'Italie ne sont pas véritablement compris dans cette somme, sauf quelques autorisations partielles, parce que l'armée vivant sur le produit des contributions qu'elle fait prélever, le compte sera réglé en définitif. Mais l'armée d'Italie ne constitue pas les seules forces que la République entretienne; elle a de plus sous les drapeaux les armées de Rhin et Moselle, de Sambre et Meuse, les garnisons de l'intérieur, l'extraordinaire de la marine, etc.; et lorsqu'on considère avec impartialité la situation politique de la République, l'on doit être étonné qu'on se voie arrivé à l'avant dernier mois de l'année avec une simple autorisation de dépenses de 317 millions, tandis qu'en tems ordinaire, on dépensoit beaucoup plus avant la révolution.

„Sans doute, la totalité de la dépense n'est encore ni connue exactement, ni ordonnée par conséquent; mais ce qu'on sait déjà et ce qu'on voit, soutient la force de l'observation.

„Cet état de choses paroitra encore bien plus étonnant, lorsque vous considérerez que sur les 317 millions passés en dépenses, plus de 80 sont encore dus aux parties prenantes, & que leurs titres consistent ou dans une délégation sur le prix des domaines nationaux, ou dans un bon sur le produit des contributions à rentrer; de-là il résulte que, si d'un côté la dépense autorisée s'élève à 317 millions, les payemens effectués ne vont cependant qu'à 240 ou 250 millions; cependant toutes les caisses sont épuisées; on ne vit plus qu'un jour le jour, & cette position bien reconnue à la trésorerie nationale, doit remporter sur tous les calculs hypothétiques qu'on peut présenter pour essayer de la détruire. Son exactitude est, d'ailleurs, démontrée par tous les états de recettes effectuées & par les aperçus de celles à faire, que les comités de la trésorerie nationale ont présentés presque chaque mois. Vous y verrez, citoyens représentans, que de quelque côté qu'on fasse usage, on ne peut, avec les lois existantes, compter sur plus de 24 à 25 millions; il faut prévoir encore que les deux ou trois mois qui vont suivre, n'y arriveront point, à cause de la lenteur qu'éprouve la rentrée des contributions directes, à l'époque de la moisson. Si l'on présente des calculs plus forts en apparence, on montre des valeurs nominales; ce n'est point avec elles qu'on peut faire le service; qu'importe, en effet, que les recettes aillent à 50 millions, si l'on veut, par mois, s'il faut en déduire 10 millions remis en ordonnances de décharge ou de dégrèvement, autant en anciens bons de réquisition, 2 millions en dette nationale, 3 millions en frais qui ne sont compris ni dans les recettes ni dans les dépenses; il ne reste que 25 millions de disponibles. (*La fin à demain.*)

— A la suite de la séance du 22, le conseil des 500 a adopté le projet d'organisation pour la garde nationale, présenté par Pichegru. — Hier, Tallien a fait une motion d'ordre sur la situation intérieure de la République. Après avoir parlé de l'inquiétude qui agite les citoyens, de la division qui règne dans le conseil,

et entre le corps législatif et le Directoire, ainsi que de la pénurie des finances, il a demandé qu'il soit formé une commission chargée de présenter les moyens de faire cesser toutes ces entraves et de rétablir le calme, l'union et le crédit public. Cette motion a été combattue par Henri Larivière, qui en a pris occasion de faire une sortie très vive contre Tallien. Il a demandé la question préalable sur la proposition de ce dernier. Elle a été adoptée. Dans la même séance, le conseil a arrêté la suspension de tous les clubs ou sociétés particulières s'occupant d'objets politiques. (*Nous reviendrons sur cette séance.*)

De Londres, le 19 Juillet.

C'est demain que le Roi se rend à la chambre des pairs pour terminer la présente session du parlement. La sanction royale sera donnée à plusieurs bills, notamment à celui qui autorise S. Majesté à rassembler le parlement, s'il le juge nécessaire, quatorze jours après l'expédition des lettres de convocation. Le terme ordinaire est de 40 jours.

Des dépêches du lord Malmesbury, arrivées hier de Lille, ont occasionné un long comité de ministres. Il y a lieu de craindre que la négociation ne s'avance pas vers la paix; du moins cette crainte s'est répandue, et a eu une telle influence sur les fonds, que les 5 pour 100 consol. qui étoient à midi à 54 $\frac{1}{4}$, sont tombés à deux heures à 52 $\frac{1}{4}$. (*Tiré d'un papier de Paris.*)

De Milan, le 22 Juillet.

Le général Buonaparte est toujours ici. L'on ignore quand il partira pour Udine. Ce voyage n'auroit vraisemblablement pas lieu, s'il étoit vrai, comme le bruit en court, que le général Clarke a signé la paix le 14 de ce mois. Buonaparte s'occupe, dit-on, sérieusement de la nomination de notre corps législatif. Ce général a laissé, à ce qu'on assure, aux trois légations la faculté de décider elles mêmes de leur sort. En conséquence, la Romagne vient d'effectuer sa réunion à la république Cisalpine. C'est par l'entremise du général Belmonti de Rimigi, qui se trouve ici, que cette réunion a eu lieu.

Des lettres de Rome disent qu'on y a arrêté beaucoup de personnes impliquées dans une conjuration qui devoit éclater du 8 au 9 de ce mois, et qui a été heureusement découverte.

Suivant les lettres de Turin en date du 15, la cour a été autorisée par un bref du Pape à vendre pour 15 millions de biens ecclésiastiques, dont les bénéfices sont à la nomination.

De Venise, le 22 Juillet.

Le capitaine autrichien qui a escorté jusqu'ici

la garnison vénitienne de Zara, est reparti avant-hier pour Trieste. Le général Baragney d'Hilliers lui a fait l'accueil le plus distingué, et l'a assuré que les individus composant la troupe susdite seroient renvoyés dans leurs foyers.

L'on a reçu la nouvelle que deux galères Vénitiennes portant le pavillon de St. Marc, s'étant approchées des bouches de Catarro, les habitans du pays avoient tiré sur elles.

L'exprocurateur Pesaro ne s'étant point présenté, conformément à la proclamation émanée au sujet des abiens, la municipalité vient de le déclarer *ennemi de la patrie* et a prononcé la confiscation de ses biens. Une autre proclamation défend de porter l'uniforme de la garde nationale et militaire.

Depuis le retour du municipal Dandolo de Milan, les séances de notre régence provisoire sont fort animées. L'on attend avec impatience le résultat de la mission de l'ex-patricien Bataglia. A l'exception d'un petit nombre de fanatiques, le peuple regrette l'ancien gouvernement. Dans le cas où les choses ne seroient point rétablies sur l'ancien pied, il désire de passer sous la domination autrichienne.

D'Udine, le 21 Juillet.

L'on ignore toujours le moment de l'arrivée du général Buonaparte, et celui de la reprise des négociations. — La ville de Padoue a envoyé des députés ici pour demander la réunion de notre province aux autres villes de la Terre-Ferme. Notre administration centrale vient en conséquence de nommer quatre de ses membres, chargés de se rendre près du général Bernadotte et lui soumettre la demande de Padoue. L'on écrit de cette dernière ville, qu'il y circule une espèce de déclaration de la division de Massena, munie de 9747 signatures, dans laquelle tous les officiers et soldats promettent de voler au secours de la patrie, en cas de besoin; de combattre les royalistes et de défendre au prix de leur sang la constitution de l'an 3. Le discours prononcé le 14, à Milan par Buonaparte, et qui a fait une grande sensation, a donné lieu à cette démarche.

De Berlin, le 22 Juillet.

S. A. le Prince Royal et la Princesse son épouse sont partis avant-hier pour Pymont. Suivant les nouvelles de ce dernier endroit, l'état de la santé du Roi est toujours satisfaisant; cependant S. M. s'est trouvée un peu indisposée pendant deux jours, à cause du changement de tems.

Le Prince héréditaire de Brunswic part demain d'ici.

De Brémen , le 25 Juillet.

Voici quelques détails sur la prise du paquebot anglois (contenant les lettres de Londres du 7) dont il a été déjà parlé.

Ce paquebot, appelé le *Darbin*, étoit commandé par le capitain Flyen. Le corsaire françois qui l'attaqua, se nomme le *Petit-Diable*, capitaine Salvetti. Le combat fut très long et très opiniâtre; l'on montra de part et d'autre beaucoup d'animosité. Le capitaine anglois ayant dû à la fin se rendre, jeta à la mer ses lettres, ainsi que les dépêches d'un courrier qui se trouvoit à bord. Le nombre des voyageurs pris, et dont quelques uns ont été blessés, se monte à douze; on distingue parmi eux le lord Beerwick et un comte de Neal, ainsi que quatre dames; tous, sans distinction, ont été remis sur le champ en liberté, et ils se louent du traitement qu'ils ont éprouvé du capitaine françois. Le paquebot a été conduit à Delfzyl; le capitaine anglois a été transporté de-là avec ses gens à Gröningen.

De Liège, le 23 Juillet.

Le reste de la division Lemoine arriva ici le 19; elle étoit précédée d'une partie de la grosse artillerie et de plusieurs compagnies d'artillerie volante. L'on attend pour demain quelques bataillons de la division de Lefebvre. Le quartier-général de l'armée de Sambre et Meuse n'est pas encore arrivé à Aix-la-Chapelle.

Au moment où le général Hoche fut porté au ministère, on avoit fait choix du général Lefebvre pour commander les troupes destinées à une expédition maritime; mais ce dernier a refusé, et il est remplacé par le général Sorbier qui est passé avant-hier par ici pour se rendre à Paris.

De Strasbourg, le 27 Juillet.

L'on a reçu les détails les plus affligeans sur l'accident cruel qui a eu lieu à Erstein. L'explosion a produit les effets les plus dévastateurs. Six canonniers, 15 hommes du roulage militaire, 6 habitans des deux sexes ont été tués, ainsi que 31 chevaux; le nombre des blessés est de 27. Quarante-cinq bâtimens et mailons sont ou brûlés ou renversés, et 30 autres fortement endommagés. C'est encore un bonheur pour la commune, qu'au moment où le feu prit, la plus grande partie des habitans étoient aux champs. Ce malheur est dû au mauvais état des barils qui renfermoient la poudre; ils avoient des ouvertures dans plusieurs endroits.

De Saarbrück, le 25 Juillet.

Les troupes sous les ordres du général Amberg, qui étoient passées par ici ces jours derniers, pour se rendre dans l'intérieur de la France, ont tout-à-coup reçu l'ordre de faire halte.

De Friedberg, le 25 Juillet.

Le général en chef Hoche a fait publier hier à l'ordre, que ne pouvant se séparer de ses braves frères d'armes de l'armée de Sambre et Meuse, il avoit refusé la place de ministre de la guerre, et qu'il seroit sous peu de retour. L'on dit que la division de Lemoine doit aussi revenir.

Les officiers françois s'accordent à dire qu'il règne une grande fermentation à Paris, et ils paroissent craindre qu'il n'y ait dans peu une sanglante explosion.

De Mayence, le 28 Juillet.

Hier soir, nous eumes la satisfaction de voir arriver ici M. le baron de Dalberg, coadjuteur de S. A. l'Electeur notre souverain.

AVIS AU PUBLIC.

Lotterie de Francfort sur le Mein.

Cette Lotterie est la plus avantageuse de toutes celles des pays étrangers, & munie de la garantie des établissemens publics de charité de ladite Ville, au profit desquels elle est établie. Elle est composée de 16000 Numéros, dont le tirage se fait en cinq Classes, à quelques semaines de distance, & se renouvelle au bout de deux ou trois mois, à une époque qui s'annonce chaque fois. Il n'y a aucun perdant dans les 4 premières Classes, & les perdans de la 5e., quoique la moins nombreuse, sont dédommagés par un billet gratis pour la première Classe de la Lotterie suivante.

Le gros Lot est de 40,000 florins d'Empire, qui font la somme de 87,272 livres 15 sols de France; puis il y en a un de la moitié, un du quart, 3 du huitième, trente en diminuant jusqu'à mille florins, & ensuite 7,164 autres lots, toujours en diminuant, mais de façon que le moindre excède la mise.

Ouvr ces avantages, il y a 88 primes, dont la plus forte est de cinq mille florins, & la moindre de 22, qui font 48 liv. de France. La mise totale est de 45 florins. On est libre de prendre des billets de Classe, ou des billets généraux; il se distribue des plans détaillés, contenant le bilan de la recette & de l'emploi.

Quant à ceux qui voudront se charger d'un Bureau de Collecte, la Direction leur fait des conditions avantageuses, & ils n'ont qu'à adresser leurs lettres au Bureau-général de la Direction de la Lotterie privilégiée de la Ville libre et Impériale de Francfort sur-le-Mein.

De par la Commission.